

## SCI Michel THOMAS

---

**De:** Thibault THOMAS 34 9 [thibault.thomas34@neuf.fr]  
**Envoyé:** lundi 6 août 2018 07:34  
**À:** 'Fabien Aubry'  
**Cc:** 'gilles.beguain@gerloge.fr'; Gisèle GUELLA  
**Objet:** SCI Michel THOMAS : rambarde appartement Rebuffat

Cher Monsieur,

Je reçois le 27/07/18 le devis de la société ESPR en date du 05/06/18 concernant la fourniture et pose de la rambarde de l'appartement Rebuffat.

Suite à mon accord tacite lors de notre dernière visite de l'appartement (06/06/18), la rambarde a-t-elle été installée ?

Le bail signé par le locataire monsieur DESIMPEL en date du 20/06 à effet le 18/06 mentionne un différé de pose.

Cette rambarde a-t-elle été posée entre le 20/06 et le 27/07 ?

Dans la négative, il convient d'agir au plus vite.

Cordialement

Th.THOMAS